

sible sur l'estampage). Devant marchent deux hommes tenant d'une main un bâton, et de l'autre un insigne fou 符. Un char dans lequel sont assis deux hommes; c'est le « char du wou kouan yuan » 五官掾車. En avant un cavalier; puis un char avec deux occupants; le cartouche porte les mots: « époque ou le défunt était che-yuan (préposé au marché) » 君爲市掾時. Devant marchent deux hommes tenant le bâton et l'insigne fou (cf. à gauche et en bas de la figure 106), puis deux hommes portant des guidons de commandement 節旄.

Il est fâcheux que ce registre soit si fort endommagé que nous ne puissions plus y discerner qu'un seul cartouche, à savoir celui qui porte les mots « char du wou kouan yuan »; nous ne pouvons donc pas vérifier l'exactitude des lectures du *Chan tso kin che tche* pour les deux autres cartouches; si nous admettions cette exactitude, nous serions forcés de croire que le graveur a représenté deux fois le défunt, une première fois quand il avait le titre de tou (-wei), et une seconde fois quand il avait le titre de che-yuan. Cela ne s'accorde guère avec ce que nous voyons dans les autres cortèges où le même personnage n'est jamais représenté deux fois.

DIXIÈME PIERRE DES CHAMBRETTES ANTÉRIEURES

(Fig. 120. — L. 154; H. 31.)

Un homme debout élève une tablette dans ses deux mains et prend congé du cortège. Un char avec un cartouche portant les mots: « le préposé aux comptes » 主簿. Un char qui est celui du personnage le plus important puisqu'il a des parois 廂 et puisque son dais est rattaché par ses quatre coins à la caisse de la voiture; ce char est celui du défunt « au temps où il était directeur de la poste » 爲督郵時; nous savons par l'inscription de Wou Jong qu'il exerça ces fonctions (cf. p. 107, ligne 7); c'est donc peut-être Wou Jong lui-même qui est ici représenté. Plus en avant, un autre char est suivi de deux hommes à pied et précédé de deux cavaliers: il est le char de l'inspecteur du t'ing (district) 行亭車.

L'estampage qui constitue la figure 120 étant peu net, j'ai reproduit ici la gravure du *Kin che souo* (fig. 1208 et 1209).